



# Lettre @ Secteur Retraites

<mailto:Philippe.pihet@force-ouvriere.fr>

**Le 15 juin 2017 – N°130**

- ▶ **Retraite : fin 2015, la pension moyenne est de 1 376 € brut mensuels tous régimes confondus**
- ▶ **La Cour des comptes certifie les comptes 2016 de la CNAV et de la branche retraite du régime général**
- ▶ **Pénibilité : environ 18 000 départs anticipés en 2018**
- ▶ **Testez M@rel, le simulateur retraite tous régimes**
- ▶ **Mardi 27 juin à 18 h 00 : premier événement entièrement dédié aux branches professionnelles organisé par Malakoff Mederic**

## Infos retraites

### ▶ **Retraite : fin 2015, la pension moyenne est de 1 376 € brut mensuels tous régimes confondus**

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) vient de publier, dans sa collection Panoramas, «Les retraités et les retraites - édition 2017». Composé d'une vue d'ensemble et de 34 fiches, cet ouvrage rassemble les résultats des enquêtes statistiques annuelles de la DREES et mobilise également les résultats obtenus à partir de l'échantillon interrégimes de retraités (EIR) de 2012, l'échantillon interrégimes de cotisants (EIC) de 2013, le Baromètre de la DREES, l'enquête sur les motivations de départ à la retraite, l'enquête ACEMO-PIPA de la DARES, les comptes de la protection sociale, l'enquête Emploi de l'INSEE et l'annuaire du GIP Union retraite. Toutes les données disponibles jusqu'en 2015 pour les principaux régimes de retraite obligatoires et facultatifs, ainsi que d'invalidité y sont rassemblées : effectifs, niveaux de pensions, écarts entre les femmes et les hommes, circonstances et motivations de fin de carrière et de départ à la retraite... Cet ouvrage décrit et analyse l'évolution des retraites sous le double effet des réformes intervenues jusqu'en 2015 et de la démographie. Premier poste de dépenses de la protection sociale, les pensions de vieillesse et de survie s'élèvent à plus de 300 milliards d'euros en 2015, soit un septième du PIB et près d'un quart des dépenses publiques. Fin 2015, la France compte 16 millions de retraités dont 1,1 million vivent à l'étranger. Cet effectif est en hausse de 152 000 personnes par rapport à l'année précédente. Les nouveaux retraités sont moins nombreux qu'en 2014 (+199 000) du fait de la réforme de 2010 instaurant le report progressif de l'âge minimal de départ à la retraite de 60 à 62 ans. 550 000 retraités perçoivent une des allocations du minimum vieillesse en complément d'une faible pension ou en l'absence de pension. La pension moyenne s'établit à 1 376 euros bruts mensuels, tous régimes confondus (salariés du privé, artisans, indépendants, agriculteurs, etc.). La pension moyenne corrigée de la revalorisation annuelle (0,1 % en octobre 2015) s'accroît de 0,5 % pour les hommes et de 1,1 % pour les femmes. Cette augmentation s'explique principalement par l'effet dit « de noria » : les nouveaux retraités, disposant de carrières plus favorables, perçoivent le plus souvent des montants de pension supérieurs à ceux des anciens retraités. L'écart de pension entre les femmes et les hommes diminue au fil du temps. La pension de droit direct des femmes est inférieure de 39,2 % en moyenne à celle des hommes en 2015, alors que cet écart était de 45,8 % en 2004. En ajoutant les droits dérivés (pensions de réversion), l'écart se réduit à 25,1 %. Les taux d'activité des femmes, et donc la constitution d'un droit propre à la retraite, n'ont cessé de progresser depuis l'après-guerre. Ces dernières sont également de plus en plus qualifiées, ce qui favorise un rapprochement progressif de leurs rémunérations avec celles des hommes. En 2015, l'âge moyen de départ à la retraite est de 61,6 ans, un chiffre en augmentation continue depuis 2010 (+1,1 an). Cet âge moyen correspond à l'âge conjoncturel de départ, un indicateur nouvellement calculé qui neutralise les biais liés à l'effet de structure de la population. Entre les générations 1950 et 1954, la proportion de personnes retraitées à 60 ans a baissé de 36 points (de 64 % à 28 %). En 2015, 3,5 % des retraités, soit 480 000 personnes, ont cumulé leur retraite avec une activité. La retraite supplémentaire facultative représentait moins de 2 % de l'ensemble des prestations retraite versées en France.

→ L'édition 2017 "Les retraités et les retraites" - 250 pages

<http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/panoramas-de-la-drees/article/les-retraites-et-les-retraites-edition-2017>

**Confédération Générale du Travail Force Ouvrière  
Secteur Retraites - Prévoyance sociale - U.C.R.**

141 avenue du Maine – 75014 PARIS ☎ 01 40 52 84 32 - 📠 01 40 52 84 33

## ► La Cour des comptes certifie les comptes 2016 de la CNAV et de la branche retraite du régime général

La Cour certifie les comptes combinés 2016 de la branche vieillesse sous trois réserves et les comptes annuels de la CNAV sous deux réserves. La Cour des comptes, dans son rapport de certification des comptes du régime général de sécurité sociale, publié jeudi 7 juin, certifie, pour la 7ème année consécutive, que «les comptes combinés de la branche vieillesse pour l'exercice 2016 sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de la branche». Elle souligne les progrès sensibles intervenus au niveau de la branche vieillesse dans la mise en œuvre de ses recommandations, en particulier sur la chaîne des paiements et la comptabilité des prestations ainsi que les améliorations apportées pour fiabiliser la mesure du risque financier. Selon un communiqué publié par la CNAV : « *Le directeur et l'agent comptable de la CNAV prennent bonne note des réserves et observations de la Cour. La branche retraite de la Sécurité sociale entend poursuivre cette trajectoire de progrès constatée dans l'ensemble du réseau.* »

↳ Certification des comptes du régime général de sécurité sociale - exercice 2016

<http://www.ccomptes.fr/Accueil/Publications/Publications/Certification-des-comptes-du-regime-general-de-securite-sociale-exercice-2016>

## ► Pénibilité : environ 18 000 départs anticipés en 2018

Dans le cadre des projections 2017 élaborées pour le COR, et à sa demande, une estimation du nombre de départs anticipés via l'utilisation des points du compte personnel de prévention pénibilité, le C3P, a été réalisée sur longue période (à l'horizon 2070). Cette estimation a été effectuée avec le modèle Prisme, le modèle de projection et de simulation de réformes de la CNAV. Elle se fonde toutefois sur des prévisions d'exposition à la pénibilité établies par la DARES, recalées sur les premières données d'exposition à la pénibilité observées au cours de l'année 2015 pour laquelle seuls 4 des 10 risques identifiés s'appliquaient. Les remontées statistiques pour 2016, intégrant les 6 autres facteurs, sont en cours d'expertise et marqueraient plutôt un fléchissement par rapport à l'estimation présentée ici. La méthodologie suivie pour cet exercice est ici présentée, ainsi que les hypothèses retenues. Quelques résultats sont ensuite présentés. Avec les hypothèses retenues, le nombre de salariés anticipant leur départ en retraite via l'utilisation de leurs points s'élèverait à 28 000 en 2030, 50 000 en 2040, 66 000 en 2050, 96 000 en 2060 et 100 000 en 2070.

↳ Modélisation du compte personnel de prévention pénibilité, note CNAV du 26 avril 2017

<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-3921.pdf>

## ► Testez M@rel, le simulateur retraite

Estimez le montant de votre future retraite en fonction de différents âges de départ : voilà l'une des promesses du simulateur retraite, dénommé M@rel par le GIP Union retraite et construit par l'Agirc-Arrco. Ce simulateur devient le simulateur de référence de la retraite, utilisant les données connues de vos régimes de retraite de base et complémentaire. En ce qui concerne les fonctionnaires, le nouveau simulateur a intégré la dernière législation en vigueur. Véritable outil d'aide à la décision, le service offre la possibilité à tout moment de mesurer l'impact de ses choix personnels ou professionnels sur sa retraite en simulant différents scénarios ! Par exemple : passer d'un temps plein à un temps partiel, d'un statut de salarié à travailleur indépendant, prendre un congé sabbatique, etc...

↳ Accédez au simulateur retraite :

<https://espace-personnel.agirc-arrco.fr/auth/login?service=https://espace-personnel.agirc-arrco.fr/shiro-cas>

## À noter sur votre agenda

### ► Mardi 27 juin à 18 h 00 : premier événement entièrement dédié aux branches professionnelles organisé par Malakoff Mederic

Nicolas Desormière, Directeur des relations avec les branches professionnelles, vous invite au premier événement entièrement dédié aux branches professionnelles. Venez découvrir comment Malakoff Médéric met au service des branches, sa capacité d'innovation afin de répondre aux nouveaux défis post-ANI.

► Mardi 27 juin à partir de 18h au Dock Eiffel - 87 avenue des magasins généraux, 93300 Aubervilliers.

► Pour toute question, contactez le 01 56 03 47 89

↳ Inscriptions et programme détaillé : <http://malakoffmedericinfos.com/inscriptioncolloquebranches/>